



## Conseil Municipal du Lundi 15 Avril 2024

### PROCÈS-VERBAL

L'An DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 15 Avril à 18h30, le Conseil Municipal d'Oletta dûment convoqué le 9 Avril 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Leccia, Maire.

**Date de convocation** : 9 Avril 2024

**Nombre de conseillers municipaux en exercice** : 19

**Nombre de conseillers présents** : 15

**Nombre de votants** : 18

**Secrétaire de séance** en application de l'Article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales : Gregogna Joseph

**PRÉSENTS (12)** : Leccia Jean-Pierre ; Beltramelli Damien ; Boccheciampe Katia ; Cesarini Jean-Michel ; Clementi Ladieu Antoinette ; Giannechini Sébastien ; Gregogna Joseph ; Jeanne Jeanne ; Luciani Cyril ; Pantanacce Chantal ; Pelliccia Claude ; Quilici Sylvie ; Santoni Virginie ; Scopelliti Alain ; Tomasini Philippe

**ABSENTS (1)** : Sacoman Brigitte ;

**REPRÉSENTÉS (3)** : Boccheciampe Vanessa (par Luciani Cyril) ; Macchini Jean-André (par Gregogna Joseph) ; Quilici Noëly (par Boccheciampe Katia) ;

Monsieur le Maire ouvre la séance à **18h43** en proposant la validation du Procès-Verbal en date du 27 Mars 2024 qui a été notamment transmis par mail lors de l'envoi de la convocation à la présente séance.

L'assemblée n'émettant pas d'observations, **le procès-verbal est validé.**

Il poursuit en rappelant au conseil municipal l'ordre du jour figurant sur la convocation :

#### Budget Commune

**Délibération n°21.2024** : Approbation du Compte de Gestion 2023

**Délibération n°22.2024** : Vote du Compte Administratif 2023

**Délibération n°23.2024** : Affectation du Résultat 2023

**Délibération n°24.2024** : Vote des taux de contributions directes 2024

**Délibération n°25.2024** : Vote du Budget Primitif 2024

#### Budget Service Eau Assainissement

**Délibération n°26.2024** : Approbation du Compte de Gestion 2023

**Délibération n°27.2024** : Vote du Compte Administratif 2023

**Délibération n°28.2024** : Affectation du Résultat 2023

**Délibération n°29.2024** : Vote du Budget Primitif 2024

#### Budget Halte-Garderie

**Délibération n°30.2024** : Approbation du Compte de Gestion 2023

**Délibération n°31.2024** : Vote du Compte Administratif 2023

**Délibération n°32.2024** : Affectation du Résultat 2023

**Délibération n°33.2024** : Vote du Budget Primitif 2024

Il propose à l'assemblée de commencer par l'étude du budget de la Halte-Garderie poursuivre par celui du Service Eau Assainissement et de terminer par le budget de la commune.

Les membres du conseil municipal ne faisant pas objection à ces propositions, la proposition est adoptée.

Est ensuite procédé à l'étude de l'ordre du jour :

## Budget Halte-Garderie

Monsieur le Maire et Madame Bertolozzi Catherine (*Responsable du service comptabilité de la commune*) font lecture des différents chiffres afférents au budget précité.

Madame Bertolozzi précise que l'ensemble de ces données sont reprises dans le document dénommé « BUDGETS » transmis avec la synthèse des délibérations (page n°1 à 9).

### Délibération n°30.2024: Approbation du **Compte De Gestion 2023** par le **Service de Gestion Comptable (S.G.C)**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'**exercice 2023**, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 pour le **Budget de la Halte-Garderie**,  
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le Conseil Municipal,

- o Statuant sur l'ensemble des opérations du *1<sup>er</sup> Janvier 2023 au 31 Décembre 2023*, y compris celles relatives à la journée supplémentaire,
- o Statuant sur l'exécution du Budget de l'Exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- o Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

#### DÉCIDE :

- ◆ **DE DÉCLARER** que le **Compte De Gestion** dressé pour l'**exercice 2023**, par le receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

### Délibération n°31.2024: **Vote du Compte Administratif 2023**

Madame la Présidente expose à l'assemblée délibérante que le **Compte Administratif 2023** doit être soumis à l'approbation du conseil municipal.

Il fait part des différents résultats observés pour l'année 2023 concernant le **Budget Halte-Garderie** :

Fonctionnement		Investissement	
Total Section <b>Dépenses</b>	654 678,14	Total Section <b>Dépenses</b>	6 060,76
Total Section <b>Recettes</b>	651 911,71	Total Section <b>Recettes</b>	22 662,06

<b>Résultat de l'exercice de Fonctionnement 2023</b>	<b>-2 766,43</b>	<b>Résultat de l'exercice d'Investissement 2023</b>	<b>+16 601,30</b>
--	------------------	---	-------------------

#### RÉSULTAT DE CLÔTURE N-1

Fonctionnement		Investissement	
<b>Affectation N-1</b>	<b>0</b>	<b>Affectation N-1</b>	<b>-15 442,62</b>

<b>Résultat de Clôture</b>	<b>-2 766,43</b>	<b>Résultat de Clôture</b>	<b>+1 158,68</b>
----------------------------	------------------	----------------------------	------------------

Faisant suite à l'observation des documents budgétaires (*résultats de clôture*), il apparaît que le **Compte Administratif 2023** fait ressortir :

- o Un **déficit de Fonctionnement de -2 766,43 euros**,
- o Un **excédent d'Investissement de +1 158,68 euros**.

Le Conseil Municipal,  
Hors la présence de Monsieur le Maire et sous la présidence de Madame le 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire,  
Où l'exposé,  
Et après en avoir délibéré,

---

**DÉCIDE :**

---

- ◆ **DE VOTER** le **Compte Administratif** dans toute sa teneur.

Délibération n°32.2024 : **Affectation du Résultat de Fonctionnement de l'Exercice 2023**

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2023,  
Le Conseil Municipal,

- o Statuant sur l'affectation du Résultat de fonctionnement de l'exercice,
- o Constatant que le Compte Administratif présente un **excédent de fonctionnement de 7 834,96 euros**.

---

**DÉCIDE :**

---

- ◆ **D'AFFECTER** le **Résultat de Fonctionnement** comme suit :

*Pour mémoire*

<i>Excédent antérieur reporté</i>	7 834,96€
<i>Part affectée à l'Investissement</i>	7 834,96€
<i>Résultat de l'exercice</i>	-2 766,43€
<b>Déficit au 31 Décembre 2023</b>	<b>-2 766,43€</b>

**Affectation en réserve**

Solde disponible affecté comme suit :

- o Affectation complémentaire réserve (*compta 1068*) : 0,00€
- o Report en fonctionnement (*ligne D002*) : -2 766,43€

Délibération n°33.2024 : **Vote du Budget Primitif 2024**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le **Budget Primitif relatif à la Halte-Garderie « Casa di Rosa » 2024**.  
Il fait part des opérations à budgéter et leur mode de financement ainsi que les charges d'exploitations afférentes à ce budget.

Afin de réaliser ces opérations et couvrir les charges, il y a lieu après avoir démontré que ce budget est en équilibre, d'affecter les sommes comme suit :

**Dépenses de FONCTIONNEMENT**

686 015,00€

**Dépenses D'INVESTISSEMENT**

20 183,00€

**Recettes de FONCTIONNEMENT**

686 015,00€

**Recettes D'INVESTISSEMENT**

20 183,00€

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Monsieur le Maire,  
Et après en avoir délibéré,

---

**DÉCIDE :**

---

- ◆ **DE VOTER** le **Budget Primitif Halte-Garderie 2024** dans toute sa teneur.

## Budget Service Eau Assainissement

Monsieur le Maire et Madame Bertolozzi Catherine (*Responsable du service comptabilité de la commune*) font lecture des différents chiffres afférents au budget précité.

Madame Bertolozzi précise que l'ensemble de ces données sont reprises dans le document dénommé « BUDGETS » transmis avec la synthèse des délibérations (page n°11 à 17).

### Délibération n°26.2024: Approbation du **Compte De Gestion 2023** par le Service de Gestion Comptable (S.G.C)

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'**exercice 2023**, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 pour le **Budget du Service Eau Assainissement (S.E.A)**,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le Conseil Municipal,

- o Statuant sur l'ensemble des opérations du *1<sup>er</sup> Janvier 2023 au 31 Décembre 2023*, y compris celles relatives à la journée supplémentaire,
- o Statuant sur l'exécution du Budget de l'Exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- o Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

#### DÉCIDE :

- ◆ **DE DÉCLARER** que le **Compte De Gestion** dressé pour l'**exercice 2023**, par le receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

### Délibération n°27.2024: **Vote du Compte Administratif 2023** → Page n°11 à n°13

Madame la Présidente expose à l'assemblée délibérante que le **Compte Administratif 2023** doit être soumis à l'approbation du conseil municipal.

Il fait part des différents résultats observés pour l'année 2023 concernant le **Budget Service Eau Assainissement** :

Fonctionnement		Investissement	
Total Section <b>Dépenses</b>	715 947,91	Total Section <b>Dépenses</b>	492 183,25
Total Section <b>Recettes</b>	708 256,23	Total Section <b>Recettes</b>	1 146 068,50

<b>Résultat de l'exercice de Fonctionnement 2023</b>	<b>-7 691,68</b>	<b>Résultat de l'exercice d'Investissement 2023</b>	<b>+653 885,25</b>
--	------------------	---	--------------------

#### RÉSULTAT DE CLÔTURE N-1

Fonctionnement		Investissement	
<b>Affectation N-1</b>	<b>0</b>	<b>Reprise N-1</b>	<b>-22 198,75</b>

<b>Résultat de Clôture</b>	<b>-7 691,68</b>	<b>Résultat de Clôture</b>	<b>+631 686,50</b>
----------------------------	------------------	----------------------------	--------------------

Faisant suite à l'observation des documents budgétaires (*résultats de clôture*), il apparaît que le **Compte Administratif 2023** fait ressortir :

- o Un **excédent d'investissement de +631 686,50 euros**,
- o Un **déficit de fonctionnement de -7 691,68 euros**.

Le Conseil Municipal,

Hors la présence de Monsieur le Maire et sous la présidence de Madame le 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire,

Où l'exposé,

Et après en avoir délibéré,

---

**DÉCIDE :**

---

- ◆ **DE VOTER** le **Compte Administratif** dans toute sa teneur.

**Délibération n°28.2024 : Affectation du Résultat de Fonctionnement de l'Exercice 2023**

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2023,

Le Conseil Municipal,

- o Statuant sur l'affectation du Résultat de fonctionnement de l'exercice,
- o Constatant que le Compte Administratif présente un **déficit de fonctionnement de -7 691,68 euros**.

---

**DÉCIDE :**

---

- ◆ **D'AFFECTER** le **Résultat de Fonctionnement** comme suit :

*Pour mémoire*

<i>Excédent antérieur reporté</i>	99 412,90€
<i>Part affectée à l'Investissement</i>	99 412,90€
<i>Résultat de l'exercice</i>	-7 691,68€
<b>Déficit au 31 Décembre 2023</b>	<b>-7 691,68€</b>

**Affectation en réserve**

Solde disponible affecté comme suit :

- o Affectation complémentaire réserve (*compta 1068*) : 0,00€
- o Report en fonctionnement (*ligne D0002*) : 7 691,68€

**Délibération n°29.2024 : Vote du Budget Primitif 2024**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le **Budget Primitif Service Eau Assainissement 2024**.

Il fait part des opérations à budgéter et leur mode de financement ainsi que les charges d'exploitations afférentes à ce budget.

Afin de réaliser ces opérations et couvrir les charges, il y a lieu après avoir démontré que ce budget est en équilibre, d'affecter les sommes comme suit :

**Dépenses de FONCTIONNEMENT**

775 149,00€

**Dépenses D'INVESTISSEMENT**

1 510 684,00€

**Recettes de FONCTIONNEMENT**

775 149,00€

**Recettes D'INVESTISSEMENT**

1 510 683,00€

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Et après en avoir délibéré,

---

**DÉCIDE :**

---

- ◆ **DE VOTER** le **Budget Primitif « M49 » Service Eau Assainissement (S.E.A) 2024** dans toute sa teneur.

## Budget Commune

Monsieur le Maire et Madame Bertolozzi Catherine (*Responsable du service comptabilité de la commune*) font lecture des différents chiffres afférents au budget précité.

Madame Bertolozzi précise que l'ensemble de ces données sont reprises dans le document dénommé « BUDGETS » transmis avec la synthèse des délibérations (page n°19 à 26).

### Délibération n°21.024: **Approbation du Compte De Gestion 2023 par le Service de Gestion Comptable**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'**exercice 2023**, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 pour le **Budget Général de la Commune**,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le Conseil Municipal,

- o Statuant sur l'ensemble des opérations du *1<sup>er</sup> Janvier 2023 au 31 Décembre 2023*, y compris celles relatives à la journée supplémentaire,
- o Statuant sur l'exécution du Budget de l'Exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- o Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

### DÉCIDE :

- ◆ **DE DÉCLARER** que le **Compte De Gestion** dressé pour l'**exercice 2023**, par le receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

### Délibération n°22.2024: **Vote du Compte Administratif 2023**

Madame la Présidente expose à l'assemblée délibérante que le **Compte Administratif 2023** doit être soumis à l'approbation du conseil municipal.

Il fait part des différents résultats observés pour l'année 2023 concernant le **Budget Général de la Commune** :

Fonctionnement		Investissement	
Total Section <b>Dépenses</b>	2 378 774,76	Total Section <b>Dépenses</b>	660 011,82
Total Section <b>Recettes</b>	2 530 004,18	Total Section <b>Recettes</b>	1 278 548,60

<b>Résultat de l'exercice de Fonctionnement 2023</b>	<b>+151 229,42</b>	<b>Résultat de l'exercice d'Investissement 2023</b>	<b>+618 536,78</b>
--	--------------------	---	--------------------

### RÉSULTAT DE CLÔTURE N-1

Fonctionnement		Investissement	
<b>Affectation N-1</b>	118 844,00	<b>Résultat exercice précédent</b>	168 163,02

<b>Résultat de Clôture</b>	<b>+270 073,42</b>	<b>Résultat de Clôture</b>	<b>+786 699,80</b>
----------------------------	--------------------	----------------------------	--------------------

Faisant suite à l'observation des documents budgétaires (*résultats de clôture*), il apparaît que le **Compte Administratif 2023** fait ressortir :

- Un **excédent d'investissement de +786 699,80 euros**,
- Un **excédent de fonctionnement de +270 073,42 euros**.

Le Conseil Municipal,

Hors la présence de Monsieur le Maire et sous la présidence de Madame le 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire,

Où l'exposé, Et après en avoir délibéré,

---

**DÉCIDE :**

---

- ◆ **DE VOTER** le **Compte Administratif** dans toute sa teneur.

Délibération n°23.2024: **Affectation du Résultat de Fonctionnement de l'Exercice 2023**

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2023,

Le Conseil Municipal,

- Statuant sur l'affectation du Résultat de fonctionnement de l'exercice,
- Constatant que le Compte Administratif présente un **excédent de fonctionnement de 270 073,42 euros**.

---

**DÉCIDE :**

---

- ◆ **D'AFFECTER** le **Résultat de Fonctionnement** comme suit :

*Pour mémoire*

<i>Excédent antérieur reporté</i>	375 365,38€
<i>Part affectée à l'Investissement</i>	256 521,38€
<i>Résultat de l'exercice</i>	151 229,42€

**Excédent au 31 Décembre 2023 270 073,42€**

**Affectation en réserve**

Solde disponible affecté comme suit :

- Affectation complémentaire réserve (*compta 1068*) : 270 073,42€
- Report en fonctionnement (*ligne 002R*) : 0.00€

Délibération n°24.2024: **Décisions en matière de taux de contributions directes 2024**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'afin de voter le Budget Primitif 2024 de la commune, il y a lieu de fixer **le taux des contributions directes**.

Le Conseil Municipal, Où l'exposé de Monsieur le Maire, Et après en avoir délibéré,

---

**DÉCIDE :**

---

- ◆ **DE FIXER** les taux d'imposition des quatre axes comme suit :

Libellés	Bases notifiées Déci C.M	Taux app	Produit
Taxes Foncières / PB	2 705 000	27,92	755 236
Taxe Foncière / PNB	7 300	66,65	4 865
Taxe Habitation / TH	1 578 000	25,62	404 284
C.F.E.	263 700	16,25	42 851
		<b>TOTAL</b>	<b>1 207 236</b>

  

Libellés	Bases notifiées Déci C.M	Taux app	Taux voté	Produit
Majoration TH (MTHS)	1 578 000	25,62	20	80 857

Délibération n°25.2024: Vote du Budget Primitif 2024

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le **Budget Primitif Général (M14) 2024**.

Il fait part des opérations à budgéter et leur mode de financement ainsi que les charges d'exploitations afférentes à ce budget.

Afin de réaliser ces opérations et couvrir les charges, il y a lieu après avoir démontré que ce budget est en équilibre, d'affecter les sommes comme suit :

**Dépenses de FONCTIONNEMENT**

2 882 275,00€

**Dépenses D'INVESTISSEMENT**

1 923 847,00€

**Recettes de FONCTIONNEMENT**

2 882 275,00€

**Recettes D'INVESTISSEMENT**

1 923 847,00€

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Monsieur le Maire,  
Et après en avoir délibéré,

---

**DÉCIDE :**

---

◆ **DE VOTER** le Budget Primitif « M14 » Commune 2024 dans toute sa teneur.

---

Questions diverses

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal les futurs projets qui démarreront avant la fin de l'exercice 2024 et des différents marchés publics qui en découleront.

---

Le Maire,  
Leccia Jean-Pierre

Le Secrétaire de séance  
Gregogna Joseph

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h28.*

*Procès-Verbal arrêté lors de la séance du 7 Mai 2024 et mis en ligne sur [www.oletta.fr](http://www.oletta.fr) le 8 Mai 2024.*